

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Préavis N° 07/2018

Demande de crédit de CHF 131'000.-- TTC, pour la réhabilitation du collecteur « Longemale, N° 62 » sur la Commune d'Echichens

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de : Mmes Danièle Petoud, Ecublens
Mélanie Blanchard, Morges, Présidente-rapporteur
MM. Michel Borboën, Echichens
Philipp Gloor, Préverenges
Oscar Gros, Echichens

s'est réunie le mercredi 29 août 2018 à 18 heures 30 dans les locaux de l'ERM pour examiner le préavis cité en titre.

MM. Tony Reverchon, Directeur de l'ERM, M. Salvatore Guarna, membre du Comité de direction et Mme Dominique Mathey, Responsable du réseau des collecteurs et des STREL à l'ERM, étaient présents pour nous accueillir et nous présenter le préavis. Nous les remercions pour leurs explications très complètes et le temps qu'ils nous ont accordés.

Constat et technique

Une étude pour la réfection de la route de St-Saphorin a initialement été demandée par le Canton auprès de la Commune d'Echichens. Après contrôle, des problèmes dans le collecteur mentionné en titre ont été constatés sur la totalité de son tronçon de 728 m.

Ces travaux de réfection peuvent être gérés en interne par l'ERM, car il s'agit de travaux sans fouille réalisés indépendamment des travaux communaux qui seront entrepris de l'autre côté de la route. La planification se fera de pair avec la commune d'Echichens pour pouvoir commencer ces travaux ensemble au printemps 2019.

La solution retenue est de faire un curage traditionnel, un nettoyage par robotique, puis de procéder à un gainage à l'intérieur des tuyaux existants sur 331 m et de faire des travaux ponctuels sur les 297 m restants à l'aide de robots. Cela permet de supprimer les défauts tels que fissures et déchirements par racines et ainsi d'éviter l'écrasement des tuyaux sans réaliser de gros travaux de remplacement qui nécessiteraient des fouilles et seraient approximativement 5x plus coûteux. Des travaux d'étanchement des chambres sont aussi prévus en même temps.

Coût des travaux et financement

La totalité du coût des travaux, après déduction des 15% de participation de l'ERM, est à la seule charge de la commune d'Echichens. Un amortissement sur 10 ans a été demandé au vu des nombreux travaux que la commune a à entreprendre en même temps.

Préavis de la Commission

Après discussion, c'est à l'unanimité que la Commission a approuvé la demande du Comité de direction et est favorable à l'octroi du crédit demandé. Ces travaux s'avèrent nécessaires, s'agissant simplement d'une réfection qui se limite à des travaux souterrains garantissant une réparation résistante à un coût économiquement intéressant.

Conclusions

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2018 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de CHF 131'000.-- TTC pour la réhabilitation du collecteur « Longemale, N° 62 » sur la Commune d'Echichens,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix.

Au nom de la Commission
La Présidente-rapporteur

Morges, le 03 septembre 2018

Mélany Blanchard